

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 3 avril 2018**

-----  
**Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance**

**L'an deux mille dix-huit et le trois du mois d'avril**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjointes, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, BIGNES Florence, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

**Etaient excusés** : ARIZA François, DARRIBERE Aline, LAYAA-LAULHE Christophe, MALE Nathalie.

**Etait absent** : MOUREU Pierre.

**Date de convocation** : le 26 mars 2018.

Xavier Hérald a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*

**Compte de Gestion de la Commune.**

Le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'a appelé ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Approbation du compte administratif de la Commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian Péguilhé, 1<sup>er</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Jean-Léon Condéranne, Maire, a voté à l'unanimité, le compte administratif et a arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

<b>Résultat d'exécution du budget communal</b>			
Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Fonctionnement	641 674.80€	929 257.63€	287 582.83€
Investissement	400 316.87€ Reste à réaliser : 26 800€	255 720.99€ Reste à réaliser : 12 883€	-144 595.88
<b>Résultat global</b>			<b>142 986.95€</b>

**Affectation des résultats du budget communal**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 et considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, le conseil municipal a affecté le résultat d'exploitation du budget communal comme suit :

- résultat reporté en fonctionnement (002) : 129 069.95€,

- affectation complémentaire en réserve (1068) 158 512.88€
- résultat d'investissement reporté (001) déficit 144 595.88€.

### Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'augmente pas les taux d'imposition et les fixe pour l'année 2018 comme suit :

TAXES	Taux de l'année 2017	Taux votés en 2018	Bases 2018 en €	Produits 2018 en €
Taxe d'habitation	8.91	8.91	1 311 000	116 810
Taxe foncière (bâti)	9.04	9.04	828 500	74 986
Taxe foncière (non bâti)	34.50	34.50	41 700	14 387
<b>TOTAL</b>				<b>206 093€</b>

### Budget Primitif

Budget Primitif 2018 de la Commune		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	797 201€	797 201€
Investissement	674 307€	674 307€

### Centre aéré

L'association des Familles Rurales des Deux Luys, qui gère le centre aéré, a adressé un courrier aux élus où elle fait part de ses difficultés financières. Le coût moyen pour une journée de centre est de 24€ et la contribution financière demandée aux parents est de 17€. L'association souhaite donc demander une participation financière aux communes de 7€ par enfant par jour de présence pour combler le déficit. Le Conseil Municipal propose d'organiser une réunion après les vacances de Pâques avec les élus des communes concernées et l'association pour discuter de cette participation financière. Il a, de surcroît, souligné que Mazerolles mettait déjà à disposition les locaux, une partie du personnel, l'eau et l'électricité sans demander une quelconque contrepartie à l'association et aux communes dont des enfants fréquentent le centre.

### Borne électrique

Le Conseil Municipal a décidé d'implanter une borne de charge électrique sur le territoire communal. Elle sera installée sur le parking du centre commercial suite à l'accord donné par les commerçants et médicaux, propriétaires des lieux. La commune participera à 20% du coût total de l'investissement estimé à 12 000€ HT et contribuera aux frais de fonctionnement à hauteur de 300€ par an et par borne.

### Avis sur le projet d'exploitation de stockage de déchets inertes et d'une plateforme de valorisation de déchets issus du BTP sur le territoire de la Commune de Momas

Le conseil municipal a donné un avis favorable sur le projet d'exploitation de stockage de déchets inertes issus du BTP sur le territoire de la commune de Momas.

## Point sur les travaux

Les travaux pour la mise aux normes et l'extension de la salle des sports ont débuté par l'intervention de l'entreprise en charge du gros œuvre

## Questions diverses

- **Ateliers jeunes:** Le Conseil Municipal a répondu favorablement à l'appel à candidatures lancé par la CCLB pour la mise en œuvre d'Ateliers Jeunes concernant un public de 14 à 16 ans. Des actions à intérêt collectif seront menées durant les vacances scolaires pour permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail tout en participant à des missions d'intérêt général sur la commune.
- **Tarif garderie:** Le Conseil Municipal a rappelé que la garderie était gratuite à partir du 3<sup>ème</sup> enfant pour les enfants d'une même fratrie. En effet, si les conjoints sont non mariés et non pacsés chacun a la charge de ses enfants même s'il vivent tous ensemble sur le même toit.
- **Elagage platanes :** Le devis pour l'élagage des platanes a été approuvé pour un montant de 335€ TTC.
- **Devis fauchage:** le devis pour des travaux de fauchage sur la Commune a été approuvé pour un montant de 6218€ HT.
- **Grange :** Un point été fait sur les formalités à accomplir pour finaliser l'achat de la grange par la Commune.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 13 avril 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 13 avril 2018  
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne